

**AVIS**

Il est porté à la connaissance du public que les arrêtés suivants ont été émis :

- l'arrêté N° 1/2022/0732/152 du 14 avril 2023 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société KUWAIT PETROLEUM SA la modification de la station-service à Steinfort (1/2019/0087), 46, route d'Arlon
- l'arrêté N° 3A/2023/0946/180 du 18 avril 2023 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société MOULINS DE KLEINBETTINGEN SA à exploiter un élévateur à fourches de la Marque CESAB, du type S216, avec le numéro de construction 6949171.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Les dossiers respectifs peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins

Sammy Wagner  
Bourgmestre



Diane Stockreiser-Pütz  
Secrétaire communal